

Bonne nouvelle pour les étudiants jobistes: le nombre d'heures prestées a été augmenté, voici le nouveau plafond

RTL Info Justine Roldan Perez avec Amélie Bailly - le 06 février 2025

Bonne nouvelle pour les étudiants jobistes : le plafond des heures prestées, soumises à des cotisations sociales réduites, a été augmenté par le nouveau gouvernement. Ils pourront désormais travailler 650 heures par an, ce qui arrange certains secteurs en manque de main-d'œuvre, comme l'horeca, par exemple.

Cela fait maintenant 5 ans qu'Amalia, 20 ans, travaille comme étudiante. *"C'est très important, que ce soit pour mettre de l'argent de côté pour les projets futurs ou même pour se sentir valorisée en tant que personne"*, explique-t-elle.

Depuis le 1er janvier 2023, les étudiants peuvent travailler 600 heures par an au lieu de 475 heures. Un quota qui devait être revu à la baisse en 2025, mais le gouvernement en a décidé autrement. Désormais, les étudiants pourront prêter 650 heures par an. *"C'est une excellente nouvelle, on va pouvoir travailler librement jusqu'à la fin de l'année, ça va être parfait"*, se réjouit un étudiant.

De quoi gagner un peu d'argent, mais aussi intégrer le monde du travail. Thierry Devillez, directeur Wallonie-Bruxelles de Federgon (Fédération des prestataires de services RH), explique : *"C'est l'occasion de confronter ses compétences, de les améliorer et de se créer un réseau professionnel. Pour nous, c'est important pour le jeune. Du côté de l'entreprise, cela répond à des besoins de compétences, éventuellement à des pics saisonniers"*.

C'est le cas dans l'Horeca. En Belgique, le secteur compte environ 290 000 travailleurs, et 30 % sont des étudiants. *"On a des besoins importants en termes de recrutement. Malheureusement, il y a réellement une pénurie de main-d'œuvre au niveau de l'Horeca. Donc, on est content de pouvoir accueillir des étudiants qui viennent renforcer nos équipes et sécuriser le service à notre clientèle"*, précise Emmanuel Didion, président de la fédération Horeca Wallonie.

Pour les entreprises, ce sont aussi de futurs collaborateurs potentiels. Dans cette grande chaîne de distribution, environ 30 % du personnel fixe a été étudiant jobiste à une époque. *"C'est vraiment le meilleur moyen pour pouvoir recruter des gens et surtout pour qu'ils se fassent une idée sur les diverses possibilités qu'ils nous offrent. Et en plus, ils sont formés et connaissent les valeurs, ils connaissent l'entreprise (...)"*, explique Jean-Christophe Burlet, directeur régional chez Colruyt.

En 2023, la Belgique a comptabilisé près de 633 000 étudiants jobistes. Ils ont effectué 136 millions d'heures de travail.